

L'institut français de la mer Provence-Corse fait sa rentrée

L'association, dont l'ambition est de tracer de solides pistes de réflexion afin de promouvoir la mer et les activités maritimes, avait organisé une rencontre hier à l'Espace Diamant à Ajaccio. Mais Covid-19 oblige, on avait restreint le nombre de participants

La rencontre était prévue au mois de mars. La chronologie de l'épidémie de Covid-19 bouleversera l'agenda. Et, au final, c'est hier après-midi, à l'Espace Diamant à Ajaccio, que les membres du comité Provence-Corse de l'Institut français de la mer (IFM) se sont retrouvés afin de « faire connaître et aimer la mer aux Français », mais aussi « d'œuvrer par tous les moyens au développement durable des activités maritimes ».

Les objectifs fondateurs à atteindre sont fixés et les moyens pour y parvenir sont ceux d'un think tank, autrement dit, d'un réseau d'experts.

Ce nouveau rendez-vous lancé à un nombre de participants revu à la baisse, compte tenu du contexte sanitaire, sera toutefois placé sous le signe d'une avancée hautement symbolique.

« Le président de la République, Emmanuel Macron, lors de la dernière édition des assises de l'économie de la mer, à Montpellier, a exposé la stratégie maritime de la France. Un des faits importants pour nous est qu'il ait repris un thème qui nous est cher et que nous développons de façon systématique : l'océan bien commun de l'humanité », se félicite Jean-Yves

Le Dreff, président IFM Provence-Corse.

Au-delà, les discussions porteront sur la création d'un IFM Corse à part entière qui entretiendrait des rapports étroits en particulier avec les délégations de Marseille, Sète et Toulon.

La stratégie, à ce stade, est de faire émerger un « bloc », mais surtout une dynamique qui permettrait de consolider le processus de réflexion à l'échelon de la Méditerranée.

À d'autres moments, ce sont les capteurs d'analyse et d'alerte de la pollution marine, installés depuis quelques jours à peine au port Charles-Ornano, afin d'évaluer en temps réel et en permanence l'état de l'eau du bassin. « Il s'agit d'une démarche d'une grande exemplarité, à souligner et à louer », commente Jean-Yves Le Dreff.

Le président IFM Provence-Corse mettra la séquence à profit pour revenir sur le 7^e sommet des pays du sud de l'Union européenne - le Med 7. « Cet événement, qui a rassemblé les chefs d'État et de gouvernement de Chypre, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie, de Malte et du Portugal, a d'une certaine manière prouvé l'existence de la Méditerranée », insiste le président.



De gauche à droite, Riyad Djaffar, délégué à la mer et au littoral pour la Corse, Jean-Yves Le Dreff, président IFM Provence-Corse, et Jean-Pierre Audisio, délégué IFM Corse. FLORENT SELVINI

Dans le même mouvement, la Corse a acquis un supplément de visibilité bienvenu, notamment par rapport aux pays d'Europe du Nord. Une évolution en forme de prise de conscience, en définitive. « Tout d'un coup, ceux-ci ont découvert qu'il y a une île en Méditerranée qui est très importante, qui bénéficie d'une position géographique décisive et, par conséquent, qui pourra peser sur les arbitrages

internationaux », détaille-t-il avant de revenir sur les tensions entre les marines grecques et turques en Méditerranée orientale.

Direction régionale de la mer

L'intervention de Riyad Djaffar, délégué à la mer et au littoral pour la Corse, constituera un temps fort de l'après-midi. Face

aux acteurs insulaires présents, il tracera les contours des évolutions administratives en cours, afin « de permettre au secteur maritime en Corse d'être à la fois mieux organisé et mieux représenté ». Dans la liste des innovations institutionnelles figure, entre autres, la direction régionale de la mer et du littoral pour l'ensemble de la Corse. « Cette instance, dont la structuration a été retardée par

l'épisode du Covid, traitera de ce qu'il est convenu d'appeler les affaires maritimes. Mais ce n'est pas tout », explique-t-il.

Dans la liste des prérogatives s'alignent, entre autres, les capitaineries des ports de commerce, la gestion du domaine public maritime, la lutte contre l'érosion maritime, un « phénomène localisé notamment du côté de la plage Saint-François à Ajaccio, et sur la côte orientale en général », précise-t-il. Le défi à relever sera aussi celui de la protection et de la valorisation de l'environnement maritime.

À chaque fois, le travail sera mené en collaboration étroite avec les collectivités, territoriales et locales ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs concernés.

Dans les mois à venir, l'IFM aura sans doute aussi à analyser les politiques publiques portées par la ministre de la Mer. « Nous serons en pleine déclinaison de celles-ci, par le nouveau ministère de la Mer, qui nous l'espérons aura vocation à s'installer dans la durée », rappelle Riyad Djaffar.

Les sujets de réflexion s'additionnent pour l'IFM Provence-Corse qui compte bien, une fois de plus, peser dans le débat.

VÉRONIQUE EMMANUELLI